



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Caen, le 24/01/2022

Interdiction d'attroupement et de manifestation aux abords du théâtre de Caen

Dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, un centre de vaccination pédiatrique (5-11 ans) a ouvert ses portes, ce jour, dans l'enceinte du théâtre de Caen. Il fonctionnera 7 jours sur 7.

La place du théâtre à Caen est le lieu de rassemblement de manifestations et mouvements de contestation, dont certaines en lien avec les dispositions de lutte contre la pandémie. Ces rassemblements se caractérisent notamment par le non respect des mesures sanitaires et de distanciation sociale.

La présence de manifestants opposés à la vaccination à proximité de ce centre de vaccination pédiatrique est de nature à générer des troubles à l'ordre public et à entraver l'accès à ce centre.

C'est la raison pour laquelle, le préfet du Calvados interdit par arrêté les manifestations et attroupements sur la place du Théâtre, comprise entre la rue des Jacobins, le boulevard Maréchal Leclerc et la rue de l'Oratoire, à compter du 24 janvier 2022, de 8h00 à 20h00, jusqu'au lundi 28 février inclus.

Par ailleurs, la consommation d'alcool est également interdite place du théâtre en dehors des bars et restaurants.

